



# Football Educatif

## U13 Niveau 1

### Situation saison 2019-2020

# Situation Saison précédente :

## Choix des équipes participantes à la compétition U13 Niveau 1.

- Les clubs inscrivent leurs équipes U13 en fonction du niveau de jeu souhaité (idem pour l'ensemble du football éducatif).
- Depuis la naissance du district des Flandres, le district reçoit les inscriptions des équipes intéressées à évoluer en U13 Niveau 1 (espérant concourir à la montée en U14 ligue en saison N+1) et doit faire un choix sur les équipes qui composeront ce niveau. Actuellement, 36 équipes le composent (6 groupes de 6).
- Choix comportant obligatoirement une part de subjectivité :
  - Choix en fonction du niveau (et donc du classement) des équipes U12 de la saison N-1 ? ⇒ Illogique par rapport à la philosophie de la DTN qui ne souhaite pas de classement pour cette catégorie.
  - En outre, cette méthode est inéquitable en fonction de la composition des groupes de la catégorie U12 (de la saison N-1) car une équipe se trouvant dans un groupe potentiellement reconnu comme plus «relevé» peut terminer 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de son groupe, alors qu'elle peut avoir un niveau de jeu, voire même un coefficient supérieure à une équipe classée 1<sup>ère</sup> d'un autre groupe.
  - Enfin le niveau d'une formation peut évoluer grandement entre la saison N-1 et la saison N : Le niveau des joueurs peut progresser, des mutations de joueurs peuvent se réaliser, etc...

# Situation Saison précédente :



## Rappel de l'organisation de la compétition U13 Niveau 1.

2 « Phases » dans la saison :

- **1<sup>ère</sup> phase « U13 Niveau 1 » : 36 équipes en 6 groupes de 6 équipes.**

⇒ 1 match « sec » par équipe par journée - 5 adversaires en rencontres Aller/Retour (10 journées) par phase.

Suite à ces rencontres, les 3 équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place en 1<sup>ère</sup> phase rejoignent les groupes de 2<sup>ème</sup> phase dénommés « Préligue » et celles classées de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place rejoignent les groupes de 2<sup>ème</sup> phase dénommés « Pré-D1 » avec les équipes volontaires issues du niveau 2 de la 1<sup>ère</sup> phase.

- **2<sup>ème</sup> phase :**

- **Niveau U13 « Préligue » : 18 équipes en 3 groupes de 6 équipes.**

⇒ 1 match « sec » par équipe par journée - 5 adversaires en rencontres Aller/Retour (10 journées) par phase.

Les 4 équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place rejoignent le niveau U14 Ligue en saison N+1 (12 montées pour le district des Flandres à ce jour chaque saison) et celles classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> rejoignent les futurs groupes de U14 « D1 ».

- **Niveau U13 « Pré-D1 » : X équipes en X groupes de 6 équipes.**

⇒ 1 match « sec » par équipe par journée - 5 adversaires en rencontres Aller/Retour (10 journées) par phase.

En plus des équipes non retenues pour la compétition U14 Ligue issue des 3 poules dédiées de niveau U13 « Préligue », à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase, les équipes terminant à la 1<sup>ère</sup> place de chaque groupe du niveau « Pré-D1 » accéderont directement en U14 D1 la saison suivante.

Et pour compléter ceux-ci, il sera procédé à l'accession d'autant d'équipes que nécessaire en plus des 1<sup>ers</sup> de chaque groupe.

# Un projet pour améliorer le choix des clubs de D1 en première phase



Pour enlever ce choix que le District devait faire chaque début de saison avec une part de subjectivité en fonction des résultats de la saison précédente en U12 et à la demande de nombreux clubs, nous avons travaillé depuis le début de saison dernière sur un projet permettant une meilleure équité sportive.

Ce projet a pour but de permettre à chaque club de pouvoir inscrire une équipe en U13 D1 s'il considère qu'elle a le potentiel pour y défendre ses chances.

Il est important également d'harmoniser ce brassage de première phase par des rencontres respectant également une homogénéité.

## Une situation exceptionnelle

Cette saison, au vue de la crise sanitaire qui s'est produite et l'arrêt de la saison pour nos jeunes à la fin de la première phase, nous avons fait le choix de mettre en place ce projet U13 D1 dès cette saison conformément à nos règlements généraux parus sur le site du District et validés par le Comité Directeur.

Car il aurait été difficile, encore plus cette saison, de pouvoir continuer comme les saisons précédentes à effectuer le choix des équipes évoluant en D1 en se basant sur une première phase U12.

Ce choix a été motivé comme l'ensemble de nos décisions par le respect du sportif et de l'équité entre les clubs en permettant à chacun de défendre ses chances sur le terrain.



# Football Educatif

## U13 Niveau 1

### saison 2020-2021

# Phase 1: U13 Brassage

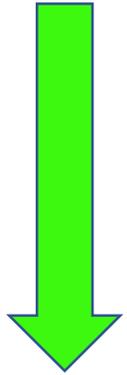
- ❑ Les clubs **continuent à inscrire au volontariat** leurs équipes en fonction du niveau de jeu souhaité (idem pour l'ensemble du football éducatif).
  - ❑ Le district reçoit les inscriptions des équipes intéressées à évoluer en U13 Niveau 1 (espérant donc concourir à la montée en U14 ligue en saison N+1) **et ne limitent plus le nombre des équipes qui composeront ce niveau.** ⇒ La chance est offerte à tous de défendre ses chances sur le terrain.
  - ❑ **Attention** : Les attendus des équipes candidates à ce niveau de compétition sont ceux d'une potentielle équipe U14 de Ligue, en terme de niveau de jeu individuel et collectif mais aussi en terme de problématiques liées aux déplacements en compétition (ex : rencontres de compétition sur l'ensemble du territoire du district).
- 
- ❑ 10 journées de rencontres, soit
    - 10 Matches de 2 fois 30 minutes avec mi-temps (pas de changement) pour la première phase.
  - ❑ Points
    - Match gagné 3 points
    - Match nul 1 point
    - Match perdu 0 point
    - Forfait -1 point

Pour le départage de la phase 1, se référer au règlement disponible sur le Site du District des Flandres. Cliquez sur le lien ci-dessus pour y accéder

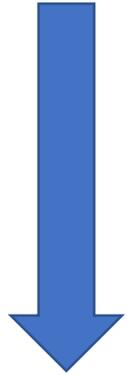
<https://flandres.fff.fr/wp-content/uploads/sites/81/bsk-pdf-manager/31c037764fc8f33e58f8b23c3183a825.pdf>

# 1ERE PHASE - BRASSAGE

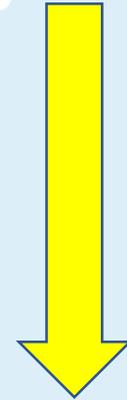
MATCHES DE BRASSAGE SUR 10 JOURNEES (matches)



18 EQUIPES PRELIGUE  
3 poules de 6



30 EQUIPES PRE-D1  
5 poules de 6



Les équipes non retenues iront intégrer les groupes Niveau 2 existants ou créations de nouveaux groupes

# Phase 2: U13 Préligue et Pré-D1

- A l'issue des brassages (1<sup>ère</sup> phase), les 18 meilleures équipes (3 poules de 6) joueront en Préligue (aucun changement par rapport à la saison 2019 – 2020)
  - les X meilleurs équipes (nombre déterminé par le Conseil de Ligue en début de saison) iront jouer en Ligue U14, les autres équipes seront en U14 D1.
- A l'issue des brassages (1<sup>ère</sup> phase), les 30 équipes suivantes (5 poules de 6) joueront en Pré-D1 (aucun changement par rapport à la saison 2019 – 2020)
  - les X meilleures équipes compléteront les poules U14 D1 (24 équipes: les X équipes Préligue + les X équipes Pré-D1).

# 2EME PHASE (IDENTIQUE A LA SAISON 2019 – 2020)

18 EQUIPES Prélige  
Aucun changement par rapport  
à la saison 2019 - 2020



12 meilleures équipes  
iront en U14 Ligue

Les équipes restantes  
iront en U14 D1

30 EQUIPES Pré-D1  
Aucun changement par rapport  
à la saison 2019 - 2020



18 meilleures équipes  
ou plus iront en U14 D1

Les équipes restantes  
iront en U14 D2



[flandres.fff.fr](http://flandres.fff.fr)

